

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Univers d'enfants Inc.	Numéro de permis 2019514	Date d'inspection Le 12 novembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie univers d'enfants 2		Numéro de téléphone (506) 864-8377	
Adresse 329 rue Ryan Moncton NB E1G 2W2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Celina Boudreau Chiasson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux La mentore en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. La MAQ a vérifié les éléments suivants : -le ratio et le nombre maximal d'enfants -l'orientation des enfants -l'aire de jeu intérieur -les espaces de rangement -le changement de couches Durant la visite, le ratio est respecté. La mentore en assurance de la qualité est sur les lieux durant les jeux libres à l'intérieur, les jeux extérieurs, l'heure du dîner et la préparation pour la sieste. La MAQ a observé un groupe utiliser leur créativité avec de la pâte à modeler, un autre groupe utilisait leur imagination avec les poupées.
--

original signé par
Celina Boudreau Chiasson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 novembre 2024

Date

original signé par
Annick Beaulieu

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 novembre 2024

Date